

Oz ènpasian o cujé dla qestion fonografique

Autor(en): **Blavignac, John**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **5 (1867)**

Heft 51

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-179467>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Des uniformes militaires de la Suisse.

La déplorable manie des changements militaires qui menace de désorganiser notre armée au moment où se prépare une conflagration générale de l'Europe, a été vertement, mais très justement tancée dans un excellent article de *l'Eclairneur* et par nos divers journaux ; il est donc inutile de revenir là-dessus ; mais à cette occasion nous croyons qu'un aperçu historique des divers changements apportés à l'habillement de nos milices, intéressera les lecteurs du *Conteur Vaudois*.

Lors de la grande insurrection des paysans de la Suisse allemande, vers 1650, les bandes de Schybi et de Leuenberger étaient revêtues de chemises rouges, précédant ainsi de deux siècles le pittoresque costume des Garibaldiens.

Ce ne fut que dans le commencement du siècle suivant qu'un uniforme fut adopté pour les troupes bernoises.

Les 15,000 Vaudois qui prirent part à la guerre de 1712, que termina la bataille de Vilmergen, étaient habillés en gris, avec longs revers, parements et bas rouges. Les Nobles vassaux servaient comme cuirassiers, les dragons avaient l'uniforme rouge et le tricorne. L'artillerie portait l'habit bleu foncé aux retroussis rouges.

Les troupes légères ne furent introduites en Suisse qu'en 1767, après la guerre de Sept ans, par le général de Lentulus, qui avait servi en Prusse ; elles se composaient principalement de carabiniers et de chasseurs, ceux de Berne habillés en bleu foncé avec des revers bleu clair, ceux de Zurich en vert, tous coiffés de ce qu'on appelait alors le chapeau corse.

Lors de l'invasion française en 1798, les uniformes des milices suisses, comme d'ailleurs toute leur organisation, présentaient les plus grands disparates. La plupart des contingents étaient en bleu foncé, quelques-uns avec gilets et culottes de même couleur, d'autres rouges, d'autres blancs ; les Zurichois étaient en gris bleuâtre ; une partie de Fribourg et le haut Unterwald en brun. Lucerne avait une partie de ses chasseurs en vert, ceux de Willisau en rouge, les montagnards de l'Entlibuch avaient pour uniforme une veste brun foncé, avec gilet et revers rouges, culottes bleues, un large baudrier blanc et un chapeau à la Henri IV avec un plumet.

Cette bigarrure disparut pendant le régime uni-

taire de 1798 à 1803. La légion helvétique fut habillée et équipée d'après les types de l'armée française, ces costumes sévères et martiaux immortalisés par le crayon de Charlet.

Dès 1803, les cantons commencèrent de nouveau à s'isoler et à équiper leurs troupes chacun à leur façon.

Depuis 1815, le chapeau gancé et celui retroussé d'un côté, sont peu à peu remplacés par le shako, les culottes et les longues guêtres par le pantalon, le sarreau par la petite veste.

L'équipement et l'habillement des troupes vaudoises les ont longtemps placées au premier rang des milices suisses, et ce n'est que vers 1860 que l'armée suisse a pu enfin être organisée, armée et équipée d'une manière uniforme au prix de grands sacrifices, soit de l'Etat, soit des particuliers. C'est cette organisation si laborieusement obtenue qu'il s'agit aujourd'hui de bouleverser, afin de satisfaire aux goûts fantaisistes de quelques grosses épauettes de la Suisse allemande.

ALEX. M.

Oz énpasian o çujé dla gestion fonografique.

Nous nous sommes efforcés, dans ce titre, d'écrire comme l'on parle et, bien que la moitié des mots qui le forment soient de la composition d'un initié au système, nous avons quelque peine, après l'avoir écrit, à le comprendre en le relisant.

C'est un *Almana fonografique* pour 1867 qui nous a conduit à prendre la plume ; nous avons lu ce volume, mais le courage d'une réfutation pied-à-pied nous manque.

Nous nous bornerons à quelques mots au sujet du système en général.

Qu'est-ce que l'ortographe rationnelle ?

Un système d'écriture suivant lequel les phonétiques semblables auraient le même visage.

Hélas !

C'est une idée qui date du XVI^{me} siècle, de cette époque où l'on voulait tout réformer et où l'on réussit à déformer beaucoup de choses. — Combien on a écrit de ces ouvrages en orthographe rationnelle pendant les trois cents dernières années ! Et en orthographe qui n'était pas sotté.

Lisez-les.

Quelle affreuse monotonie !

Reprenons les choses d'un peu plus haut. Dans

les plus anciens manuscrits, tous les mots étaient soudés ensemble. On les sépara. On inventa la ponctuation. On imagina les majuscules.

L'imprimerie trouvée, on jeta dans les lignes les différentes grandeurs de caractères.

Les Alde, ces célèbres imprimeurs de Venise, inventèrent les *italiques*.

On coupa le texte par versets numérotés, puis par alinéa.

Enfin, on inventa le grand alinéa, caractérisé par un trio d'astérisques.

Pourquoi cette marche successive?

Pour jeter dans la forme matérielle de l'œuvre littéraire un reflet de cette variété qui est le cachet de l'œuvre divine tout entière!

Pour différencier les visages et les positions des mots.

L'orthographe étymologique aida puissamment au résultat en donnant à la plupart des phonétiques semblables des formes diverses.

Et la nouvelle orthographe *rationnelle* tuerait tout cela!

Nous n'exagérons rien.

Examinons une phonétique, la phonétique *jan*, par exemple.

Avec notre orthographe actuelle, frottée et perfectionnée par les siècles, *Jean*, nom individuel, se différencie tant par son orthographe que par son majuscule de la *gent* populaire; il se reconnaît d'emblée.

Dans les participes des verbes en *ger* et dans tous les substantifs en *gent*, la présence seule du *g* suffit pour indiquer un genre de mots très différents des personnes des verbes: *j'enferme*, *j'enfile*, *j'enfonce*, etc.; constructions dans lesquelles l'homonymie de *jan* avec le nom propre disparaît par le fait de l'apostrophe.

Encore une fois, l'orthographe *rationnelle* anéantirait tout cela qui serait remplacé par *jan jan!* — Que disons-nous, par *jan!* Par ces trois lettres ou par trois, quatre ou cinq autres suivant les systèmes, car il est bon de remarquer que, chez les grammairiens *rationnels*, il y a presque autant de rationalismes différents que de réformateurs.

Avec ces systèmes, que deviendrait la lecture à haute voix?

La perte de la physionomie individuelle des termes la rendrait fort difficile. A chaque ligne, presque à chaque mot, il faudrait dépenser un certain temps pour que l'intelligence différenciat ce que l'œil discerne si promptement et si bien aujourd'hui, grâce à la variété de forme des homophones.

Certains mots, écrits *rationnellement*, sont tellement travestis qu'on ne les reconnaît plus; il en est ainsi de: *féton*, *fraise*, *jaïne*, *sétadir*, *sitouaièn*, *soité*, pour: *phaeton*, *phrase*, *hymen*, *gène*, *c'est-à-dire*, *citoyen*, *souhaiter*; c'est par centaines que l'on peut compter les vocables qui seraient défigurés d'une manière analogue.

Et les mots homonymes!

Comment distinguera-t-on l'*air* que l'on respire de l'*aire* d'une grange de l'*aire* du voutour? L'homme

qui *erre* se confondra avec un pauvre *hère* et avec tous les noms de cours d'eau et de localités habitées qui portent le nom d'*Aire*. Comment discernera-t-on la différence qu'il y a entre les *erres* du cerf et l'*ère* chrétienne?

L'île de *Sain* et le village de *Sains* en France, auraient la même orthographe que la ville de *Sin* dans l'Empire fleuri du Milieu, que le *sin*, douzième lettre de l'alphabéth arabe, que le *sen*, mesure topographique des Siamois, que les noms individuels *Seng* ou *Sing* employés, le premier dans la Suisse allemande, le second dans l'Hindostan, que le *Sind*, grand fleuve de l'Asie, que le *Sinn*, cette vallée de Sainte-Hélène, célèbre pour avoir été dépositaire du tombeau de l'empereur! — Les *sains* (reliques) (nous ne craignons pas, sans aller aussi loin que nous pourrions le faire, de rappeler quelques noms propres et quelques mots anciens ou étrangers qui reprennent de temps à autre leur place dans les productions littéraires de notre époque), s'écriraient comme les *saings* (blessures saignantes)! — On ne verrait plus de différence entre l'adjectif qui caractérise *saint* Pierre et le qualificatif qui sert à désigner la place *Saint-Pierre*! Le *seing* du notaire se confondrait avec le *sain* que l'on tire du porc, ou bien il aurait la forme du nombre de *cing*! — Etre *sain* de corps, le *ceint* du vêtement; *ceins* et *ceint* du verbe ceindre; *scinds*, temps peu employé du verbe scinder; le *sin* géographique (*sinus*, golfe), et le *sing* des clochers seraient sans différence!

Les *seins* de la femme deviendraient semblables aux *sains* du paradis!

Non!

La réforme n'est pas là.

Dans un autre article, nous tenterons d'indiquer où elle paraît se trouver.

(Reproduction interdite.)

JOHN BLAVIGNAC.

Chasse au cerf.

Sous ce titre, et à l'article *Chardonne*, le dictionnaire de MM. Martignier et de Crousaz, donne le curieux récit qu'on va lire:

Le 31 décembre 1520, il se forma un grand rassemblement sur la place du marché, à Vevey. On vit un cerf se précipiter à travers la place et s'élançer au lac; quelques hommes prirent immédiatement un bateau, poursuivirent et ramenèrent bientôt à bord le cerf, qu'ils avaient tué. Dans ce moment survient une troupe de chasseurs de Chardonne, suivis presque au même instant de plusieurs chasseurs de Rivaz, tous accompagnés de leurs serviteurs et d'un grand nombre de chiens.

Les gens de Chardonne et de Rivaz réclament les uns et les autres le cerf, invoquant l'ancienne coutume d'après laquelle toute bête sauvage est acquise au premier chasseur. Les Veveysans ne se refusent point à se dessaisir du gibier. Mais à qui le donner? Les deux parties s'échauffent, chacun prétendant avoir commencé la chasse. Nous sommes montés, dirent ceux de Rivaz, ce matin au territoire de Corsier, avec nos domestiques et nos chiens, pour prendre quelque proie; tant par nos voix en criant que par l'aboïement de nos chiens, nous avons bientôt *esmov* soit *projecté* un cerf assez gros et grand, nous le poursuivions sans jamais le perdre de vue. Mais les gens de Chardonne entendant le bruit que nous faisons, se précipitent à leur tour avec leur meute contre